Municipalité
Paroisse de Senneterre

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que conformément aux recommandations formulées par le gouvernement du Québec, la Municipalité Paroisse de Senneterre tiendra les séances ordinaires du conseil municipal à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur notre site web : www.paroissesenneterre.qc.ca

Les citoyennes et citoyens pourront poser leurs questions par courriel en prévision de la période de questions lors de la séance. Les questions seront répondues aussi par courriel.

Adresse courriel : mhebert@paroissesenneterre.qc.ca

Donnée à Senneterre, ce 21 décembre 2021.

Mélanie Hébert,
Directrice générale et secrétaire-trésorière